



---

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

---

J U I L L E T   2 0 2 0

# **African Audiconsult**

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

## Sommaire

1. Rapport sur l'audit des états financiers.....2
2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires.....5
3. Etats Financiers.....7

Tunis le 22/07/2020

**Mesdames les Membres de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE »,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## **1. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

### **Opinion**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE », qui comprennent l'état de la situation financière au 31/12/2019, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers audités, tels qu'annexés au présent rapport présentent les caractéristiques suivantes :

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Excédent De L'exercice            | 90 690        |
| <b>Total Des Actifs Nets</b>      | <b>90 690</b> |
| Total Des Passifs Et Actifs Nets  | 194 340       |
| <b>Variation De La Trésorerie</b> | <b>94 873</b> |

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités

déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilité du bureau directeur pour les états financiers**

Le bureau directeur est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au bureau directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le bureau directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### **Responsabilité de l'Auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de l'association, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le bureau directeur de l'association du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son activité.  
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son activité ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au bureau directeur notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## 2. RAPPORT REALTIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptable de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions des normes professionnelles en vigueur, nous avons procédé à l'examen et aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne .Nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures à ce sujet.

Un rapport traitant des faiblesses et recommandations ayant trait à la formalisation, la mise à jour et l'amélioration de certains processus notamment du domaine fiscal et juridique a été remis au bureau directeur de l'association.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe au bureau directeur de l'association.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles :

- A ce titre, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport annuel de l'association. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » a procédé au cours de l'exercice 2019 à des retraits d'espèces et à des règlements de dépenses par caisse dont le montant est supérieur à 500 Dinars.
- Contrairement aux dispositions de l'article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association ne tient pas les registres suivants :
  - Le registre des membres ;

- Le registre des délibérations des organes de direction de l'association ;
- Le registre des activités et des projets ;
- Le registre des dons.

### Autres observations

En application de la « convention tripartite de compte courant dirigé » signée entre la directrice régionale DVVI Afrique du nord, DVV INTERNATIONAL et DVV INTERNATIONAL TUNISIE, la directrice régionale DVVI Afrique du nord a ouvert fin mai 2019 un compte bancaire en son nom, libellé en euro chez la BIAT sur lequel ont transité les premiers appels de fonds pour le financement des activités de l'association en Tunisie .Ce compte a été exclusivement dédié aux activités de l'association en Tunisie et ce, pour la période allant du 28 mai 2019 au 30 aout 2019. Depuis, ce compte n'a pas été mouvementé et a été clôturé début 2020.

Tunis, le 22/07/2020

Le commissaire aux comptes  
**P/AFRICAN AUDICONSULT**  
**Ridha OUHIBI**



A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and flourishes, positioned to the right of the circular stamp.

---

# **LES ETATS FINANCIERS**

## **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

---

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**  
(MONTANTS EXPRIMES EN DINAR TUNISIEN)

| <b>ACTIFS</b>                                            | <b>NOTES</b> | <b>31/12/2019</b>  | <b>31/12/2018</b> |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------------|-------------------|
| AC 1- Liquidités et équivalents de liquidités            | AC 1         | 94 873,227         |                   |
| AC 2- Placements et autres actifs financiers             |              |                    |                   |
| AC 3- Autres actifs courants                             | AC 3         | 4 596,367          |                   |
| AC 4- Créances et comptes rattachés                      |              |                    |                   |
| AC 5- Stocks de fournitures et autres approvisionnements |              |                    |                   |
| AC 6- Autres actifs non courants                         |              |                    |                   |
| AC 7- Immobilisations financières                        | AC 7         | 3 400,000          |                   |
| AC 8- Immobilisations corporelles                        | AC 8         | 91 470,546         |                   |
| AC 9- Immobilisations Incorporelles                      |              |                    |                   |
| <b>Total des Actifs</b>                                  |              | <b>194 340,140</b> |                   |
| <b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>                            |              |                    |                   |
| PA 1-Concours bancaire et autres passifs financiers      |              |                    |                   |
| PA 2-Autres passifs courants                             | PA 2         | 23 478,227         |                   |
| PA 3-Fournisseurs et comptes rattachés                   | PA 3         | 80 171,954         |                   |
| PA 4 - Provision                                         |              |                    |                   |
| PA 5- Apports reportés                                   |              |                    |                   |
| PA 6-Autres passifs non courants                         |              |                    |                   |
| PA 7-Emprunts                                            |              |                    |                   |
| <b>Total des passifs</b>                                 |              | <b>103 650,181</b> |                   |
| AN 1-Dotations                                           |              |                    |                   |
| AN 2-Apports affectés à des immobilisations              |              |                    |                   |
| AN 3-Subventions d'investissement                        |              |                    |                   |
| AN 4- Autres actifs nets                                 |              |                    |                   |
| AN 5-Réserves                                            |              |                    |                   |
| AN 6-Excédents ou Déficits reportés                      |              |                    |                   |
| AN 7-Excédent ou Déficit de l'exercice                   |              | 90 689,959         |                   |
| <b>Total des Actifs Nets</b>                             |              | <b>90 689,959</b>  |                   |
| <b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>                  |              | <b>194 340,140</b> |                   |

**DVV INTERNATIONAL - TUNISIE****ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019****(MONTANTS EXPRIMES EN DINAR TUNISIEN)**

| <b>PRODUITS</b>                                                                | <b>NOTES</b> | <b>31/12/2019</b>  | <b>31/12/2018</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------|-------------------|
| PR 1-Cotisation des adhérents                                                  |              |                    |                   |
| PR 2-Revenus des activités et manifestations                                   |              |                    |                   |
| PR 3-Subventions de fonctionnement                                             | PR 3         | 762 185,350        |                   |
| PR 4-Apport non monétaires                                                     |              |                    |                   |
| PR 5-Autres Apports                                                            |              |                    |                   |
| PR 6-Produits des placements                                                   |              |                    |                   |
| PR 7-Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice |              |                    |                   |
| PR 8-Autres gains                                                              |              | 363,000            |                   |
| <b>Total des produits</b>                                                      |              | <b>762 548,350</b> |                   |
|                                                                                |              |                    |                   |
| <b>CHARGES</b>                                                                 |              |                    |                   |
| CH 1-Achats consommés de fournitures et approvisionnements                     | CH 1         | 363 403,270        |                   |
| CH 2-Charges de personnel                                                      | CH 2         | 114 008,393        |                   |
| CH 3-Dotations aux amortissements et aux provisionnements                      | CH 3         | 10 912,633         |                   |
| CH 4-Autres charges courantes                                                  | CH 4         | 170 288,771        |                   |
| CH 5-Charge financières nettes                                                 | CH 5         | 2 956,349          |                   |
| CH 6-Autres pertes                                                             | CH 6         | 10 288,975         |                   |
| <b>Total des charges</b>                                                       |              | <b>671 858,391</b> |                   |
| <b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>          |              | <b>90 689,959</b>  |                   |

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**  
(MONTANTS EXPRIMES EN DINAR TUNISIEN)

|                                                                                   | NOTES | 31/12/2019         | 31/12/2018 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------|------------|
| <b>Flux de Trésorerie liés aux activités courantes</b>                            |       |                    |            |
| F 1-Encaissement des cotisations des adhérents                                    |       |                    |            |
| F 2-Encaissement des revenus des activités et manifestations                      |       |                    |            |
| F 3-Encaissement des subventions de fonctionnement                                |       | 751 819,020        |            |
| F 4-Encaissement d'autres revenus et apports                                      |       |                    |            |
| F 5-Décaissement des sommes versées aux fournisseurs                              |       | 128 465,244        |            |
| F 6-Décaissement des rémunérations versées au personnel                           |       | 108 758,013        |            |
| F 7-Autres Décaissement des activités courantes                                   |       | 332 625,368        |            |
| <b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</b>        |       | <b>181 970,395</b> |            |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                     |       |                    |            |
| F 8-Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelle     |       | 87 097,168         |            |
| F 9-Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles       |       |                    |            |
| F 10-Décaissement sur acquisition d'immobilisation financières                    |       |                    |            |
| F 11-Encaissement sur cession d'immobilisations financières                       |       |                    |            |
| <b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b> |       | <b>-87 097,168</b> |            |
| <b>flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                       |       |                    |            |
| F 12-Encaissement des dotations                                                   |       |                    |            |
| F 13-Encaissement des subventions d'investissement                                |       |                    |            |
| F 14-Encaissement des apports affectés à des immobilisations                      |       |                    |            |
| F 15-Encaissement provenant des emprunts                                          |       |                    |            |
| F 16-Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)     |       |                    |            |
| <b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>   |       | <b>0,000</b>       |            |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                                    |       | <b>94 873,227</b>  |            |
| Trésorerie au début de l'exercice                                                 |       | 0,000              |            |
| <b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>                                      |       | <b>94 873,227</b>  |            |

---

**LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

---

## **I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

L'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » est la filiale de L'ASSOCIATION ALLEMANDE DE L'EDUCATION DES ADULTES ET L'ALPHABETISATION « DVV INTERNATIONAL ».

Elle a pour objet :

- La contribution au développement des mécanismes de l'éducation des adultes ;
- L'irradiation de l'alphabétisation sous toutes ses formes.

L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

La constitution de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°51 du 03/05/2019.

## **II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers relatifs à l'exercice arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément à la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

## **III. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien.

La date d'arrêt des comptes est le 31 décembre.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

### **1. Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| Matériels de transport  | 20% |
| Matériels informatiques | 33% |
| Equipements de bureau   | 15% |

## **2. Subventions de fonctionnement :**

Les subventions attribuées pour couvrir des charges spécifiques sont à rapporter aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

Les subventions de fonctionnement sont enregistrées comptablement au crédit d'un compte de produit.

## **IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'association n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

## **V. NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS**

### ***1. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31/12/2019***

#### **1.1 AC1 Liquidités Et Equivalents De Liquidités :**

Au 31/12/2019, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 94 873 DT. Elles se détaillent comme suit :

| <b>Libellé</b>     | <b>Solde au 31/12/2019</b> |
|--------------------|----------------------------|
| Banque Amen Banque | 94 451                     |
| Caisse             | 422                        |
| <b>Total</b>       | <b>94 873</b>              |

#### **1.2 AC3 Autres Actifs Courants :**

Au 31/12/2019, les autres actifs courants présentent un solde débiteur de 4 596 DT. Ils se détaillent comme suit :

| <b>Libellé</b>                   | <b>Solde au 31/12/2019</b> |
|----------------------------------|----------------------------|
| Débiteur divers Donia BEN MILOUD | 3 006                      |
| Charges constatées d'avance      | 1 590                      |
| <b>Total</b>                     | <b>4 596</b>               |

### 1.3 AC7 Immobilisations Financières :

Au 31/12/2019, les immobilisations financières présentent un solde de 3 400 DT. Elles correspondent au dépôt de garantie relatif au contrat de location du bureau de DVV INTERNATIONAL Tunisie.

### 1.4 AC8 Immobilisations corporelles :

Au 31/12/2019, les immobilisations corporelles présentent un solde brut de 102 383 DT et un solde net d'amortissements de 91 471DT. Elles se détaillent comme suit :

| Libellé                     | Solde au 31/12/2019 |
|-----------------------------|---------------------|
| Matériel de transport       | 68 500              |
| Matériels informatiques     | 17 725              |
| Equipements de bureau       | 16 158              |
| <b>Total Brut</b>           | <b>102 383</b>      |
| Dotation aux amortissements | 10 913              |
| <b>Total Net</b>            | <b>91 471</b>       |

### 1.5 PA2 Autres Passifs Courants :

Au 31/12/2019, les autres passifs courants présentent un solde créditeur de 23 478 DT. Ils se détaillent comme suit :

| Libellé                               | Solde au 31/12/2019 |
|---------------------------------------|---------------------|
| Déclaration mensuelle d'impôt à payer | 4 981               |
| Déclaration CNSS 4eme trimestre       | 4 064               |
| Adhérents association                 | 14 433              |
| <b>Total</b>                          | <b>23 478</b>       |

### 1.6 PA3 Fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31/12/2019, les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde créditeur de 80 172 DT. Ils se détaillent comme suit :

| Libellé                               | Solde au 31/12/2019 |
|---------------------------------------|---------------------|
| Fournisseur d'exploitation cabinet HM | 3 006               |
| Fournisseurs factures non parvenues   | 77 166              |
| <b>Total</b>                          | <b>80 172</b>       |

## **2. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31/12/2019**

### **2.1 PR3 Subventions de Fonctionnement :**

Au 31/12/2019, les subventions de fonctionnement présentent un solde créditeur de 762 185DT.

### **2.2 CH1 Achats consommés de fournitures et d'approvisionnement**

Au 31/12/2019, cette rubrique présente un solde total débiteur de 363 403 DT qui se détaille ainsi :

| <b>Libellé</b>        | <b>Solde au 31/12/2019</b> |
|-----------------------|----------------------------|
| Budget projet MAS     | 165 470                    |
| Budget projet UNFT    | 91 155                     |
| Budget projet AFEFJRK | 72 554                     |
| Autres                | 34 224                     |
| <b>Total</b>          | <b>363 403</b>             |

### **2.3 CH2 Charges de personnel**

Au 31/12/2019, Les charges de personnel présente un solde total débiteur de 114 008 DT qui se détaille ainsi :

| <b>Libellé</b>        | <b>Solde au 31/12/2019</b> |
|-----------------------|----------------------------|
| Charges de personnel  | 103 162                    |
| Prestations médicales | 54                         |
| Frais de formation    | 377                        |
| C.N.S.S.              | 5 165                      |
| C.N.R.P.S             | 5 250                      |
| <b>Total</b>          | <b>114 008</b>             |

### **2.4 CH3 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Au 31/12/2019, la dotation aux amortissements présente un solde débiteur de 10 913 DT.

## 2.5 CH4 Autres Charges Courantes

Au 31/12/2019, les autres charges courantes présentent un solde total débiteur de 170 289 DT qui se détaille ainsi :

| Libellé                                     | Solde au 31/12/2019 |
|---------------------------------------------|---------------------|
| Remuneration d'intermediaires et honoraires | 103 180             |
| Voyages et réceptions                       | 28 647              |
| Location bureau et charges connexes         | 14 020              |
| Location voiture                            | 6 000               |
| Charges d'assurances                        | 1 280               |
| Fournitures de bureau                       | 4 087               |
| SERVICES EXTERIEURS                         | 1 260               |
| ENTRETIENS & REPARATIONS                    | 1 874               |
| CARBURANT                                   | 2 801               |
| PUBLICITE                                   | 1 500               |
| Impôts, taxes et versements assimilés       | 1 612               |
| Autres divers                               | 4 028               |
| <b>Total</b>                                | <b>170 289</b>      |

## 2.6 CH5 Charges Financières nettes

Au 31/12/2019, les charges financières nettes présentent un solde total débiteur de 2 956 DT qui se détaille ainsi :

| Libellé             | Solde au 31/12/2019 |
|---------------------|---------------------|
| Frais bancaires     | 1 792               |
| Pénalités de retard | 1 164               |
| <b>Total</b>        | <b>2 956</b>        |

## 2.7 CH6 Autres Pertes

Au 31/12/2019, les autres pertes présentent un solde débiteur de 10 289 DT. Ils correspondent aux pertes de changes.